



Le but de la modification est l'ajout d'un addenda, en pièce jointe séparément: ADDENDUM M-3, ADDENDUM NO. 2 et ADDENDUM NO. 4.

La présente modification vise à :

Q2. La note no 6 sur le dessin A1.1 indique qu'il faut pratiquer une nouvelle ouverture, par exemple de 600 sur 300, dans le mur. La mention « 600 » désigne-t-elle la longueur de l'ouverture?

R2. Oui.

Q3. Il faut poser des linteaux à cornières d'acier sur les murs en blocs de maçonnerie, mais je ne sais pas quels murs sont en blocs de maçonnerie sur les dessins. Les murs sont-ils tous en blocs?

R3. Certains murs sont en blocs, tandis que d'autres sont en briques.

Q4. Faut-il installer seulement 4 pattes à scellement à chaque ouverture ou poser le nombre nécessaire en les répartissant le long des linteaux d'acier?

R4. Il faut installer des pattes à scellement uniquement aux emplacements qui supportent une charge pour les angles conformément aux dessins.

Q5. Pouvez-vous fournir des précisions sur l'étendue des travaux de peinture? Je vois les éléments à peindre suivants sur les dessins et dans les spécifications :

- Note no 4 sur le dessin A1.2.
- Note no 12 sur le dessin A1.2 (intérieur et extérieur).
- Nouvelle porte et nouveau cadre, à peindre de la même couleur que les éléments existants (voir la note no 8 aux pages A1.2 et A1.3).

R5. Cette liste doit aussi inclure les supports de centrale de traitement d'air indiqués sur le dessin mécanique M -8.

Q6. On m'a demandé si les éléments suivants et tous les autres éléments qui ne sont pas mentionnés ci-dessus doivent être inclus. Veuillez confirmer.

- Toutes les pénétrations murales pour les conduits.
- Tous les nouveaux conduits.
- Plafonds aux nouveaux emplacements des conduits.

R6. - Toutes les pénétrations murales pour les conduits. Addenda à venir.

- Tous les nouveaux conduits (non inclus).
- Plafonds aux nouveaux emplacements des conduits (non inclus).

Q7. J'ai reçu une question sur l'étendue des travaux relatifs aux éléments de structure. Le dessin S1 montre les linteaux nécessaires pour le bloc de béton et les murs en briques. Sur le dessin M-9, le détail d'exécution no 3 fournit des renseignements sur la structure des grilles d'aération murales extérieures (environ 40 emplacements).

R7. Il faut boucher environ 40 grilles d'aération (voir la note no 12 aux pages A1.2 et A1.3).

Q8. Ces éléments seront-ils installés par l'entrepreneur en structure ou s'agit-il d'éléments mécaniques? Je pose la question parce que les éléments structureaux sont généralement tous indiqués sur les dessins techniques, mais je ne les vois pas sur vos dessins techniques. Veuillez confirmer.

R8. Consultez le tableau des linteaux sur le dessin S1. Il faut installer une cornière peinte de 3 ½ pouces sur 3 ½ pouces sur ¼ pouce sur tous les côtés (voir la note no 3 sur le dessin M-9).

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES



**Royal Canadian Mounted Police
Gendarmerie royale du Canada**

Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

**Solicitation No. / No de l'invitation: M5000-17-6163/A
Amendment No./ No modif: 005**
